



Saint-Lô, le 9 juillet 2024

Circulaire de rentrée 2024

Vous avez inscrit votre enfant récemment dans notre établissement ou bien avez procédé à sa réinscription. Merci de la confiance que vous témoignez au collège du Bon Sauveur.

La réinscription tient compte de la décision du conseil de classe et des éventuelles options arrêtées pour l'année prochaine selon le niveau de classe.

La date de rentrée est fixée au **lundi 02 septembre 2024**.

Fournitures : *la liste des fournitures est en ligne sur le site internet de l'établissement*

Les commandes passées avec l'APEL seront à retirer le jeudi **29 août** entre **12h et 14h OU entre 17h et 19h** en salle D du lycée (grande salle vitrée près du CDI en rez-de-chaussée donnant sur la cour du lycée).

Certains cahiers ou autres outils de travail de l'année précédente peuvent être réutilisés. Nous vous conseillons d'acheter du matériel classique et solide qui s'avère, à long terme, plus économique.

Les éventuels cahiers de *Travaux Dirigés* ne figurent pas sur la liste des fournitures ; ils seront précisés à la rentrée par les professeurs.

Manuels scolaires : Ils seront distribués le jour de la rentrée.

Bourses :

Les familles qui envisagent de demander une bourse devront prendre un dossier à l'accueil de l'établissement dès les premiers jours de la rentrée.

Ce dossier vaut à la fois pour les bourses nationales et pour les bourses départementales.

Transports scolaires :

NOMAD : Inscription en ligne sur le site nomad-car@normandie.fr . Date limite avant majoration de 20€ :31 juillet 2024.

SLAM (St Lô agglo) : Inscription sur le site : saint-lo-agglo.fr. Date limite avant majoration de 20€ :2 Aout 2024.

**Pour information, le collège sera fermé pendant les vacances d'été
du 12 juillet au soir au 19 août 2024 au matin.**

Rentrée scolaire :

Matériel à apporter pour le jour de la rentrée (pour tous les élèves de tous les niveaux) :
trousse – agenda – pochette avec quelques feuilles simples.

Planning de la journée de rentrée du lundi 02 septembre :

Elèves de Sixième

Pour les 6^{èmes} internes : à 9h
Pour les 6^{èmes} externes et demi-pensionnaires : à 10h
Accueil des élèves et des parents qui le peuvent à 10h00 en salle A.

Les nouveaux élèves de 6^e entrant dans le dispositif ULIS ainsi que leurs parents seront accueillis à 9h30 en salle 15. Ils rejoindront ensuite la salle A à 10h.

A 10h30 appel et montée en classe avec le professeur principal.

Les élèves iront déjeuner à 11h50, ils reprendront l'après-midi à 13h45.
Nous prévoyons le déjeuner pour tous les élèves de 6^e, y compris les externes, afin qu'ils fassent connaissance autour du repas.

Pour les familles extérieures au Bon Sauveur qui ne l'auraient pas encore fait, merci de rapporter le dossier scolaire primaire de votre enfant, à réclamer auprès de l'établissement d'origine

Pour les 5^{èmes}, 4^{èmes}, 3^{èmes} (et 3^{PM}) internes : à 13h15
Pour les 5^{èmes}, 4^{èmes}, 3^{èmes} externes et ½ pensionnaires : à 13h45

Les nouveaux élèves de 5^e 4^e 3^e entrant dans le dispositif ULIS ainsi que leurs parents seront accueillis à 13h15 en salle 15. Ils rejoindront ensuite leur classe à 13h45.

3^{ème} Prépa Métiers externes et ½ pensionnaires : réunion à 13h45 avec les parents en salle d'arts plastiques

Pour la dernière heure de la journée du 02 septembre (créneau S3), tous les élèves du collège se réuniront sur la cour avec les enseignants pour un goûter offert par l'établissement. Il est demandé aux élèves d'apporter leur gourde ou gobelet.

Calendrier scolaire 2023/2024 :

TOUSSAINT	Du vendredi 18/10 au soir au lundi 04/11 au matin
NOEL	Du vendredi 20/12 au soir au lundi 06/01 au matin.
HIVER	Du vendredi 07/02 au soir au lundi 24/02 au matin.
PRINTEMPS	Du vendredi 4/04 au soir au mardi 22/04 au matin
AUTRES CONGES	<p>* <u>Jeudi 1 mai</u> : Pas de cours du <u>mercredi 30 avril au soir</u> au lundi 05 mai au matin. Mercredi 30 avril après-midi : cours avec l'emploi du temps du vendredi 2 mai matin.</p> <p>* <u>Jeudi 8 mai</u> : Pas de cours du <u>mercredi 07 mai au soir</u> au lundi 12 mai au matin. Mercredi 07 mai après-midi : cours avec l'emploi du temps du vendredi 9 mai après-midi</p> <p>* Pont de l'Ascension: pas de cours du mercredi 28 mai midi au lundi 02 juin au matin</p> <p>* Lundi de Pentecôte : 09 juin</p>

Activités péri-scolaires de fin de journée (créneau S3 de 15h45 à 16h35):

L'établissement propose une large proposition d'activités périscolaires qui doit permettre au plus grand nombre d'y participer. Les propositions arrêtées pour la rentrée seront présentées par les professeurs principaux en fonction des possibilités dégagées dans l'emploi du temps de chaque classe. **La participation à ces activités n'entraîne pas de facturation supplémentaire** à l'exception de l'atelier cuisine pour lequel il sera demandé une participation de 2€ (ingrédients-consommables).

Horaires de l'établissement :

L'amplitude des horaires officiels de l'établissement va de 8h05 le matin à 16h35 le soir (sauf le mercredi, 8h05 à 11h50) ; **tous les élèves de 6è et de 5è sont pris en charge jusqu'à 16h35** ; le départ anticipé d'élèves dès 15h30 n'est possible que pour des élèves de 4è et 3è – et élèves des sections sportives de 6è, 5è, 4è et 3è - et de préférence en cas de présence d'un adulte à la maison.

En cas contraire, la présence de l'élève dans l'établissement s'impose, soit pour participer à une des activités évoquées plus haut, soit pour travailler en étude.

Pour rappel, la présence des élèves inscrits en soutien en S3 par l'équipe enseignante – seule décisionnaire - est obligatoire.

Dates à prévoir :

JOURNEE D'INTEGRATION pour les 6è : lundi 23 septembre 2024 (sur temps scolaire). Une circulaire sera transmise à ce sujet à la rentrée.

PHOTOS SCOLAIRES : lundi 9 septembre 2024.

« PORTES OUVERTES » de l'ensemble scolaire le vendredi soir 14 mars et samedi matin 15 mars 2025.

Les élèves seront sollicités pour assurer des animations et le guidage des visiteurs.

Cette organisation devrait permettre au plus grand nombre de venir découvrir l'établissement.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez, et vous prions, Madame, Monsieur, de croire en l'assurance de nos sentiments dévoués.

**AU TERME DE CETTE FIN D'ANNEE SCOLAIRE, JE SOUHAITE A TOUTES ET A TOUS UN BEL ETE ET DES
VACANCES REPOSANTES !**

I.LELU

Cheffe d'établissement